

### **ANNEXES DU CERFA n°14734\*2**

#### SITE YORK Lubricants La Garde (83)

DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS PRÉALABLE À LA RÉALISATION D'UNE ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE (ART. R.122-3 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT)



#### PROJET DE CREATION D'UN ENTREPOT

#### **YORK Lubrifiants**

ZI de Toulon Est 1394 avenue de Draguignan 83 130 La Garde

**AFFAIRE N:** 2103-E14Q2-053

Dates d'intervention : 10 février 2021 Date d'édition du rapport : 23/02/2022

**AUTEUR: Laura PINSON** 

SOCOTEC ENVIRONNEMENT & SÉCURITÉ
Pôle SUD - Agence MEDITERRANEE Etudes & Conseils
Bureau d'AIX-EN-PROVENCE

Immeuble « Le Rifkin », ZAC du Petit Arbois, Av. Louis Philibert, 13 290 AIX-EN-PROVENCE



#### **LISTE DES ANNEXES A FOURNIR**

8. Annexes		
8.1 Annexes obligatoires		
Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	X
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	X
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	×

NOTA : l'annexe 1 est indépendante du présent dossier





## Informations nominatives relatives au pétitionnaire

**ANNEXE INDEPENDANTE** 





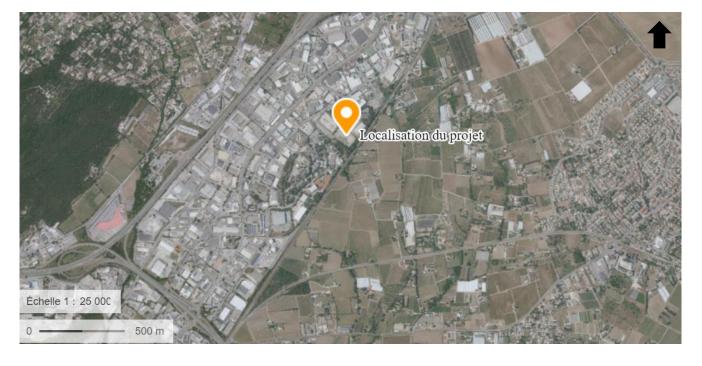
Plans de situation sur fond IGN et de photographies aériennes





Figure 1 : Plan de situation sur fond IGN

Figure 2 : Plan de situation sur fond de photographies aériennes (2020)







Photographies du site et de ses abords



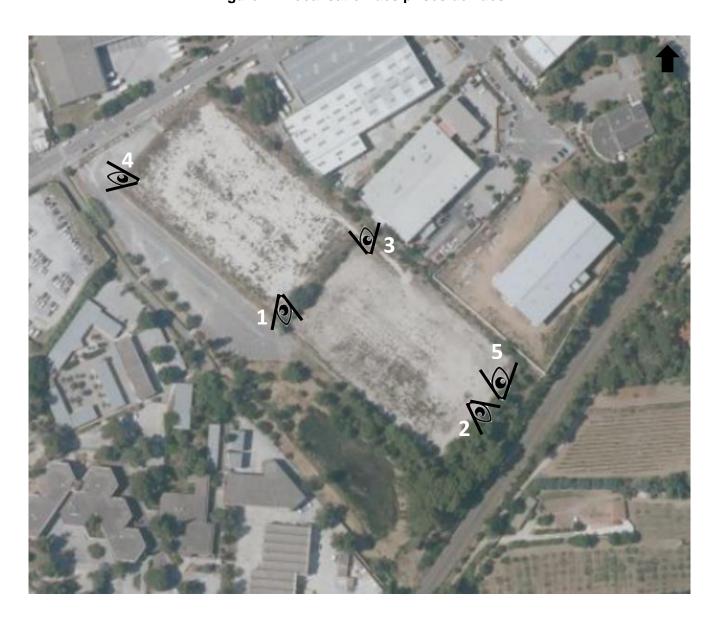
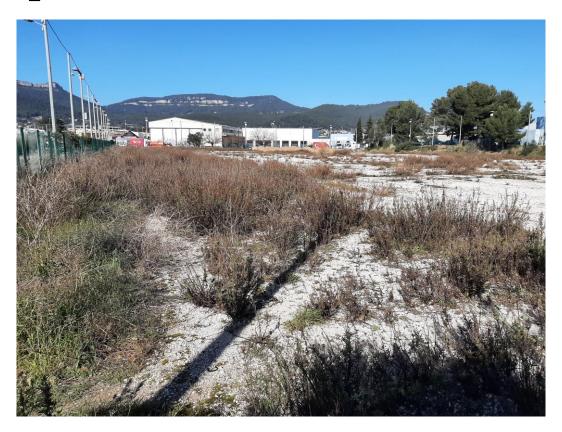


Figure 2 : Localisation des prises de vues

1



2



3



4



5



Figure 3: Photographies du site et de ses abords (10/02/2022 SOCOTEC)

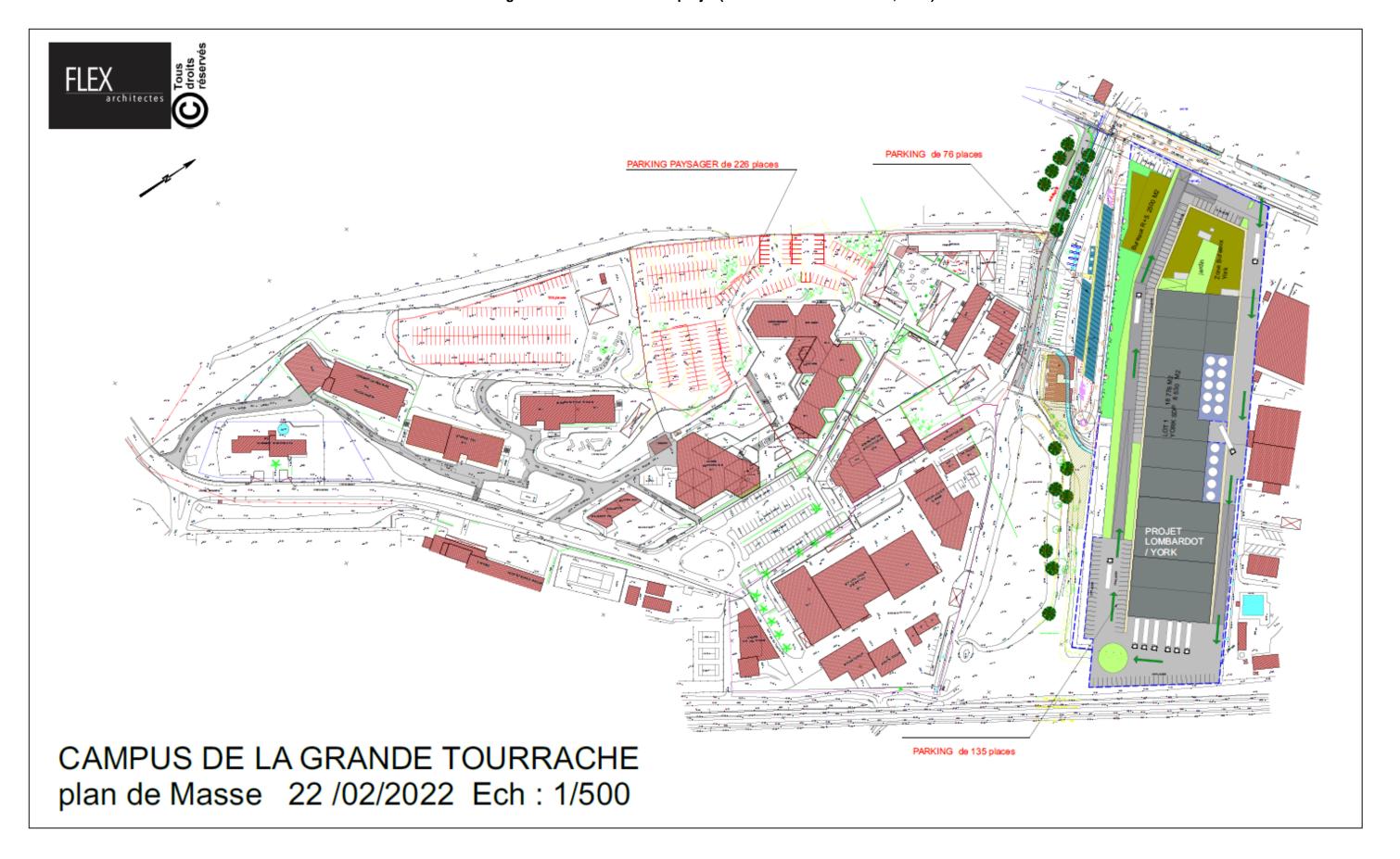




# ANNEXE 4 Plan du projet

30COTEC

Figure 4 : Plan de masse du projet (Source : Flex Architecture, 2022)







Localisation du projet sur fond de vue aérienne



Activities et en rens

Anciens terrains de rugby

Activities et en rens

Bassin de rétention

O 100 m

Figure 5 : Localisation du projet et occupation du sol





# Carte de localisation des zones d'intérêts écologiques

Figure 7 : Carte de localisation des ZNIEFF de type II et des sites Natura 2000

